Bordereau attestant l'exactitude des informations - LYON - 6901 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 15/11/2024 - B2024/062448 - 2003 B 00496 - 404 197 279 - ABCM PROGRESSION

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

IDENTIFICATION

M CHAMODON Bruno
63 rue André Bollier G2C Business Center
69007 LYON
FRANCE

N° d'adhérent : 20112690013636

Pour le compte de :
SASU ABCM PROGRESSION
63 RUE ANDRE BOLLIER
69007 LYON 7EME

N° SIREN : 404 197 279
Période déclarée : 01/09/2023 au 31/08/2024
Date limite de dépôt : 17/12/2024

ÉLÉMENTS DÉCLARÉS

Formulaire N° 2065 *(applicable à compter du 31/12/2023)*

Annexe N° 2065-BIS *(applicable à compter du 31/12/2022)*

Annexe N° 2033-A *(applicable à compter du 31/12/2023)*

Annexe N° 2033-B *(applicable à compter du 31/12/2023)*

Annexe N° 2033-C *(applicable à compter du 31/12/2021)*

Annexe N° 2033-D *(applicable à compter du 31/12/2021)*

Annexe N° 2033-E *(applicable à compter du 31/12/2021)*

Annexe N° 2033-F *(applicable à compter du 31/12/2021)*

Annexe N° 2033-G *(applicable à compter du 31/12/2021)*

Annexe N° 2059-H *(applicable à compter du 31/12/2017)*

Annexe N° 2059-I *(applicable à compter du 31/12/2017)*

Annexe N° 2069-RCI *(applicable à compter du 31/12/2023)*

Certifié conforme

Bruno CHAMODON
Président de la SASU
ABCM progression
Associé unique

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Impôt sur les sociétés

N° 2065
(Applicable à compter du 31/12/2023)

A - IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

1 - J'ACCEPTE DE RECEVOIR DES INFORMATIONS PAR MESSAGERIE
(VOIR ART. 39 ET SUIVANTS - LOI N° 78-17 DU 6/1/1978 MODIFIÉE EN 2004 RELATIVE À L'INFORMATIQUE, AUX FICHIERS ET AUX LIBERTÉS) : Oui

Adresse de messagerie : abcm.progressiion@wanadoo.fr

2 - ADRESSE DU SIÈGE SOCIAL

Numéro, type et nom de voie : 63 rue André Bollier

Code postal : 69007 Ville : LYON

Pays : FRANCE

B - ACTIVITÉS

ACTIVITÉS EXERCÉES

Formations professionnelles pour adultes en entreprises

C - RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION

1 - RÉSULTAT FISCAL

Bénéfice imposable au taux normal : 43 831 Bénéfice imposable à 15% : 42 500 Déficit *(report du 2033-B)* :

H - COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? : Non

Si oui, veuillez indiquer le logiciel utilisé : Oxygène

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2065-BIS
(Applicable à compter du 31/12/2022)

Impôt sur les sociétés
Annexe à la déclaration n° 2065

I - RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS

Montant global brut des distributions payées par la société elle-même	86 331
Montant des revenus répartis (somme des montants ci-dessus)	86 331
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'art. 158 CGI	86 331

L - ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

1 - RÉMUNÉRATIONS

Montant brut des salaires *(hors apprentis et handicapés)*	38 436
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages	230 566

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2033-A
(Applicable à compter du 31/12/2023)

Bilan simplifié

A - ACTIF

	Brut	Amortissements Provisions	Net Exercice clos en N
1 - Actif immobilisé			
Immobilisations incorporelles - Autres	5 098	5 098	0
Immobilisations corporelles	5 133	5 133	0
Immobilisations financières *(1)*	152		152
TOTAL I *(5)*	10 383	10 231	152
2 - Actif circulant			
Créances *(2)* clients et comptes rattachés	16 501		16 501
Créances autres *(3)*	1 205		1 205
Disponibilités	80 693		80 693
TOTAL II	98 399		98 399
TOTAL GENERAL (I + II)	108 782	10 231	98 551

B - PASSIF

	Net Exercice clos en N
1 - Capitaux propres	
Capital social ou individuel	500
Réserve légale	762
Résultat de l'exercice	68 998
TOTAL I	70 260
3 - Dettes *(4)*	
Emprunts et dettes assimilées	42
Autres dettes	28 248
TOTAL III	28 290
TOTAL GENERAL (I + II + III)	98 550

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Compte de résultat simplifié de l'exercice

N° 2033-B
(Applicable à compter du 31/12/2023)

A - RÉSULTAT COMPTABLE

PRODUITS D'EXPLOITATION				Exercice N
Production vendue	Services	dont export et livraisons intracommunautaires		391 967
Autres produits				5
			Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)	391 972

CHARGES D'EXPLOITATION			
Achats de matières premières et autres approvisionnements *(y compris droits de douane)*			491
Autres charges externes			246 603
Impôts, taxes et versements assimilés	dont TP/CFE, CVAE	1 183	1 833
Rémunérations du personnel			38 436
Charges sociales			17 185
Dotations aux amortissements			924
Autres charges			170
	Total des charges d'exploitation (II)		305 642
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			86 330
Produits et charges divers	Impôts sur les bénéfices (VII)		17 333
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)			68 997

B - RÉSULTAT FISCAL

	Bénéfice	Déficit
	68 997	

1. RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS	Bénéfice	Déficit
	68 997	

2. RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS	Bénéfice	Déficit
	68 997	



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2033-C
(Applicable à compter du 31/12/2021)

Immobilisations
Amortissements – Plus-values – Moins-values

I - IMMOBILISATIONS

ACTIF IMMOBILISÉ	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Réévaluation légale Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles					
Autres	5 098			5 098	
Immobilisations corporelles					
Autres immobilisations corporelles	5 133			5 133	
Immobilisations financières					
	152			152	
TOTAL rubrique I	10 383			10 383	

II - AMORTISSEMENTS

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations (dotations de l'exercice)	Diminutions (amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises)	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Autres immobilisations incorporelles				
	4 174	924		5 098
Immobilisations corporelles				
Autres immobilisations corporelles	5 133			5 133
TOTAL rubrique II	9 307	924		10 231

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2033-D
(Applicable à compter du 31/12/2021)

Relevé des provisions
Amortissements dérogatoires – Déficits reportables – Divers

III - DIVERS

Montant de la TVA collectée	76 388
Montant de la TVA déductible sur biens et services *(sauf immobilisations)*	17 308

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2033-E
(Applicable à compter du 31/12/2021)

Contribution économique territoriale
Détermination de la valeur ajoutée et effectifs

DÉCLARATION DES EFFECTIFS

Effectif moyen du personnel	1,00

CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE

I - CHIFFRE D'AFFAIRES DE RÉFÉRENCE CVAE

Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		391 967
	TOTAL 1	391 967

III - CHARGES À RETENIR POUR LE CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE

Achats		491
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances		230 566
	TOTAL 3	231 057

IV - VALEUR AJOUTÉE PRODUITE

Calcul de la valeur ajoutée *(Total 1 + Total 2 - Total 3)*	160 910

V - COTISATION SUR LA VALEUR AJOUTÉE DES ENTREPRISES

Valeur ajoutée assujettie à la CVAE	160 910

Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE

Mono-établissement au sens de la CVAE	☑
Chiffre d'affaires de référence de la CVAE	391 967
Effectifs au sens de la CVAE	1,00

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2033–F
(Applicable à compter du 31/12/2021)

Composition du capital social

LISTE DES PERSONNES OU GROUPEMENTS DE PERSONNES DE DROIT OU DE FAIT DÉTENANT DIRECTEMENT AU MOINS 10% DU CAPITAL DE LA SOCIÉTÉ

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	1	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	500

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES

1

Titre	Monsieur		
Nom et prénom	CHAMODON Bruno	Nom marital	
Nombre de parts ou d'actions	500	Pourcentage de détention	100,00%
Date de naissance	13/06/1957	Pays de naissance	FRANCE
Code postal de naissance	69007	Commune de naissance	LYON
Numéro, type et nom de voie	17 route d'Artas		
Code postal	38080	Ville	FOUR
Pays	FRANCE		



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Filiales et participations

N° 2033-G
(Applicable à compter du 31/12/2021)

Si vous n'avez à remplir aucune case de ce formulaire (déclaration "néant"), veuillez cocher la case. ☑

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2059-H
(Applicable à compter du 31/12/2017)

Obligation déclarative incombant à certains contribuables relevant de la direction des grandes entreprises
Composition du capital

Si vous n'avez à remplir aucune case du formulaire (déclaration "néant"), veuillez cocher la case ☑

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2059-I
(Applicable à compter du 31/12/2017)

Obligation déclarative incombant à certains contribuables relevant de la direction des grandes entreprises
Filiales et participations

Si vous n'avez à remplir aucune case de ce formulaire (déclaration "néant"), veuillez cocher la case ☑

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Réductions et crédits d'impôts de l'exercice

N° 2069-RCI
(Applicable à compter du 31/12/2023)

Si vous n'avez à remplir aucune case de ce formulaire (formulaire « néant »), veuillez cocher la case ☑

certifié conforme

Bruno CHAMODON
Président de la SASU
ABCM progression

ABCM PROGRESSION
G2C Business Center
63 rue André Bollier
69307 LYON CEDEX 07
404197279 RCS LYON APE 7022Z

Comptes du 01/09/2023 au 31/08/2024

ANNEXE

Règles et méthodes comptables
Engagements et informations financières
Notes particulières sur le bilan ACTIF
Notes particulières sur engagements PASSIF
Détail des comptes de régularisation

Exercice : 12 clôturé le 31/08/2024	durée : 12 mois
Total du bilan avant répartition :	98551 euros
Chiffre d'affaires (H.T.) :	391967 euros
Résultat comptable après impôts :	68998 euros
Nombre de salariés : 1	

La présente annexe, rédigée par le dirigeant de l'entreprise, forme un tout indissociable de l'ensemble BILAN et COMPTE DE RÉSULTAT

A- RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :
- continuité de l'exploitation,
- indépendances des exercices.
et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les principales méthodes sont les suivantes :
- Amortissements : ils sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.
- Stocks : pas de stocks de produits, ABCM progression est une entreprise de services.

B- ENGAGEMENTS ET INFORMATIONS PARTICULIÈRES :

Non applicable.

C- NOTES PARTICULIÈRES SUR L'ACTIF :

Actif immobilisé

Les mouvements de l'actif ont été les suivants :

Valeurs brutes	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisation incorporelles	5098 euros			5098 euros
immobilisation corporelles	5133 euros			5133 euros
immobilisation financières	152 euros			152 euros
Total	10383 euros			10383 euros

Amortissement	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
sur immobilisations incorporelles	4174 euros	924 euros		5098 euros
sur immobilisations corporelles	5133 euros	0 euros	0 euros	5133 euros
Total	9307 euros	924 euros	0 euros	10231 euros

État des créances

Montant par poste	Montant brut	moins d'1 an	plus d'un an
Actif immobilisé	10383 euros	0 euros	0.00 euros
Actif circulant	98398 euros	0 euros	0.00 euros
Comptes régul	0 euros	0 euros	0.00 euros
Total	108782 euros	0 euros	0.00 euros

Charges constatées d'avance

0 €

D- NOTES PARTICULIÈRES SUR LE PASSIF

Capital social

répartition et évolution des titres de la société	nombre	valeur nominale
titres au début d'exercice	500	1 euros
titres émis en cours d'exercice	0	0
titres remboursés ou annulés	0	0
titres à la fin de l'exercice	500	1 euros

Provisions

0 euros

État des dettes

Dettes	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Emprunts Av financière Dettes sociales Immobilisation Dettes fiscal Autres dettes Cpt régul	11350 euros	16898 euros		28290 euros
Total	11350 euros	16898 euros	000 euros	28290 euros

Dettes représentées par des effets de commerce
Néant

Charges à payer incluses dans les postes d'actif
Dettes sociales.....0.00 euros
Autres dettes.....0.00 euros

Produits constatés d'avance
Dettes sociales 0.00 euros

E- DÉTAIL DES COMPTES DE RÉGULARISATION

E1- Comptes de régularisation actif

Charges constatées d'avance
0 €

E2- Comptes de régularisation passif
Dettes sociales.....0.00 euros
Autres dettes.....0.00 euros

(Fin de l'annexe)

Procès-verbal d'approbation des comptes clos le 31 août 2024

L'an deux mil vingt quatre, et le 13 octobre, à 9 heures, Monsieur Bruno Chamodon associé unique et président de la Société ABCM Progression, Société par actions simplifiée à associé unique au capital de 500€, dont le siège social est à G2C Business Center 63, rue André Bollier 69307 Lyon cedex 07, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 404197279, a établi et arrêté les comptes annuels de l'exercice clos le 31 août 2024.

Monsieur Bruno Chamodon étant l'associé unique, l'assemblée est donc déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Monsieur Bruno Chamodon a pris les décisions ci-après relatives à :
- l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 août 2024
- l'affectation du résultat ;

Les comptes de l'exercice clos le 31 août 2024 se soldent par un bénéfice d'un montant de 68997,88 euros.

Bruno Chamodon décide d'affecter le bénéfice après impôt de 68997,88 euros comme suit :
- 68997,88 € en dividende brut à payer à l'associé unique Bruno Chamodon

Les prélèvements sociaux s'élèvent à 11868 €. Le dividende après paiement des prélèvements sociaux s'élève à 57129,88 €.

Le prélèvement forfaitaire est de 12,8% sur les dividendes brut, soit 8832 €.

Les dividendes à payer à Bruno Chamodon sont donc de 48297.88 €

Soit une somme de 48297.88 € à verser à Bruno CHAMODON président et associé unique de la SASU ABCM Progression.

Les dividendes seront réglés à partir du 13 octobre 2024.

Le montant des dividendes net après impôts et prélèvements mis en distribution au titre des trois exercices précédents et celui de l'abattement correspondant ont été les suivants :
Le dividende à répartir au titre de l'exercice 2022/2023 a été fixé à 22987.17 €.
L'associé unique a reçu 22987.17 € dont 13135 € représentent le montant de l'abattement de 40 %.
Le dividende à répartir au titre de l'exercice 2021/2022 a été fixé à 38555.62 €.
L'associé unique a reçu 38555.62 € dont 22032 € représentent le montant de l'abattement de 40 %.
Le dividende à répartir au titre de l'exercice 2020/2021 a été fixé à 21370.80€.
L'associé unique a reçu 21370.80€ dont 8548 € représentent le montant de l'abattement de 40 %.

L'associé unique déclare qu'aucune convention visée à l'article L.223-19 du Code de commerce n'est intervenue au titre de l'exercice écoulé.

Le présent procès-verbal, signé par l'associé unique, est consigné sur le registre de ses décisions.

Bruno Chamodon
associé unique et président

Espace G2C - 63 rue André Bollier - 69007 LYON - Tél. et fax 04 74 18 14 27 - Portable 06 12 11 03 63
E-mail : brunochamodon@abcmprogression.com - Site web : abcmprogression.com
SASU au capital de 500 € / 404 197 279 RCS LYON / APE 7022 Z